



Place d'Amougies 2
7750 Mont-de-l'Enclus
069/76.82.63

Site <http://www.montdelenclus.be>

Mont-de-l'Enclus, le 15 décembre 2025

Maître Flamant
Charles Vandendoorenstraat 12
9600 RENAIX

Votre correspondante : DOGIMONT E. dogimont.e@montdelenclus.be

Affaire : Bien à Anseroeul – Route Provinciale

Vos réf : 2025-0442/001-CV

Nos réf : RU 2025-114-02

Réponse à maître Flamant, notaire à Renaix, suite à sa demande de renseignements urbanistiques, effectuée en application aux articles D.IV. 99 et D.IV.100 du CoDT bis et R.IV. 105-1 de son arrêté d'exécution.

DESIGNATION DU BIEN : 7750 Mont de l'Enclus (Anseroeul) – Route Provinciale

Selon les renseignements urbanistiques en notre possession le bien cadastré : section B n° 258M se situe en zone d'habitat à caractère rural selon le plan de secteur de Tournai-Leuze-Péruwelz AR. du 24/07/1981.

- SOL	OUI	NON
- Droit de préemption	OUI	NON
- Site d'activité économique désaffecté;	OUI	NON
- Arrêté d'insalubrité ou d'inhabitabilité;	OUI	NON
- Monument ou site classé;	OUI	NON
- Plan d'expropriation;	OUI	NON
- Plan de remembrement;	OUI	NON
- Permis d'Urbanisme	OUI	NON
- Permis d'urbanisation	OUI	NON
N°2001/04 délivré le 12/11/2001 – Lot 2		
- Natura 2000	OUI	NON
- Carte archéologique	OUI	NON
- Atlas du Karst	OUI	NON
- Carte BDES	Néant	

Le cours d'eau non navigable non classé « Rieu de la Place » se situe dans un rayon de 50m du bien avec une zone d'aléa d'inondation faible par débordement.

REMARQUES PARTICULIERES : Ces observations sont faites à titre de renseignement et ne contiennent donc aucune appréciation quant à un éventuel projet sur le bien concerné.

Le(s) bien(s) pourrai(en)t être grevé(s) d'emprise en sous-sol ou servitude de ce type, il y a lieu de s'adresser aux sociétés gestionnaires (swde, ores, otan,...).

La Directrice Générale

BAUSIER A.



Le Bourgmestre

BOURDEAUD'HUY J.P.

